

Elu  
siégeant  
en nom  
propre



Courriel :

[patrice.ortola@intradef.gouv.fr](mailto:patrice.ortola@intradef.gouv.fr)  
[chantal.devillers@intradef.gouv.fr](mailto:chantal.devillers@intradef.gouv.fr)  
[loic.flipo@intradef.gouv.fr](mailto:loic.flipo@intradef.gouv.fr)

Paris, le

## COMPTE RENDU

### Commission paritaire spécifique des ICT/TCT Changements de positions et de coefficients

**16 mai 2017**

**INACCEPTABLE !**

**EFFECTIVEMENT MAIS CE N'EST PAS FORCEMENT CE QUI EST MIS EN AVANT QUI L'EST !**

Benoit LAURENSOU, adjoint modernisation, directeur des ressources humaines de la direction générale de l'armement [DGA/DRH] et chef du service de la modernisation et de la qualité [DGA/SMQ], a présidé cette commission paritaire spécifique [CPS-ICT] de la direction générale de l'armement [DGA]. Il était assisté de Fabienne BOUSSIN, sous-directrice gestion statutaire et réglementation, du bureau gestion des OCA et ICT, de Daniel Argenson, Chef de l'inspection ainsi que des différents adjoints RH des directions et des représentants du SPAC.

*Les élus en nom propre : Patrice ORTOLA, Chantal Devillers(excusee) et Loïc FLIPO.*

### ORDRE DU JOUR

- ▶ Changement de coefficient 2017 des T-ICT ;
- ▶ Changement de position 2017 des IC-ICT ;

**Une question, un doute ?**

**Contactez vos représentants SANS ETIQUETTE :**

▶ Ils sont à votre écoute, ▶ Ils vous conseillent, ▶ Ils vous défendent.

**La meilleure défense, c'est de  
s'impliquer**

Elu  
siégeant  
en nom  
propre



Sous couvert des moyens de FO Défense



## Table des matières

ORDRE DU JOUR.....	1
DECLARATION LIMINAIRE DES REPRESENTANTS EN NOM PROPRE.3	
LES REPONSES.....	3
CHANGEMENT DE COEFFICIENT 2017 DES T-ICT .....	4
Coefficient 270.....	4
Coefficient 285.....	4
Coefficient 305.....	4
Coefficient 335.....	4
Coefficient 365.....	4
Coefficient 395.....	4
Historique .....	5
Données constatées : .....	5
Conclusion T-ICT .....	5
CHANGEMENT DE POSITION 2017 DES IC-ICT.....	6
Position II .....	6
Position IIIA .....	6

Position IIIB.....	6
Position IIIBsup .....	6
Position IIIC.....	7
Historique .....	7
Données constatées : .....	8
Conclusions IC-ICT .....	8
CONCLUSION.....	9

### Glossaire

AG	Augmentations générales	APE	Augmentation personnalisée exceptionnelle
AP	Augmentations personnalisées ->	APB	Augmentation personnalisée bonifiée
CDD	Contrat à durée déterminée	APM	Augmentation personnalisée moyenne
CDI	Contrat à durée indéterminée	APR	Augmentation personnalisée réduite
		PAP	Pas d'augmentation personnalisée
ICT	Ingénieur, Cadre technico-commercial, Technicien		
NV	Niveau de Valeur		
RMPP	Rémunération moyenne des personnels en place (= AG+AP)		
SMPT	Salaire moyen par tête (y compris les flux recrutements/départs)		
RTT	Réduction du temps de travail de 39 h à 35 heures hebdomadaires		



**La meilleure défense, c'est de s'impliquer**



Sous couvert des moyens de FO Défense



## DECLARATION LIMINAIRE DES REPRESENTANTS EN NOM PROPRE

Réglementairement, les élus en noms propre ne peuvent faire de déclaration liminaire. Cette situation n'a pas empêché de participer à l'ensemble des

débats (pour cause ils ont été les seuls à siéger) et à formuler des propos conclusifs partiellement repris dans la conclusion de ce document.

## LES REPONSES

Aux déclarations liminaires de la CGC et de la CFDT, l'administration a apporté les éléments de réponse suivants qui n'ont pas retenu ces organisations qui ont quitté la séance valablement ouverte.

Pour 2017, la DGA dispose de plusieurs enveloppes financières :

1) Au titre des mesures catégorielles : une enveloppe « MC » chargée de 745 627 € (621 356 € hors charges patronales) partagée en :

- Une enveloppe « MC1 » de 277 627 € (231 356 €) destinée à l'évolution de la grille de référence des planchers de rémunération des IC-ICT (passage à la grille II correspondant à un relèvement des planchers de 15% pour les IC-ICT des positions I à IIIA) ;
- Une enveloppe « MC2 » de 468 000 € (390 000 €) destinée essentiellement au rebasage de la position IIIA en vue d'un rapprochement du plancher de la position IIIB ;

2) Au titre du GVT :

- Une enveloppe « AP » de 2 106 774 € destinée aux augmentations personnalisées et aux planchers (hors « MC1 ») ;
- Une enveloppe « AG 2017 » chargée de 860 000 € (639 263 € hors charges patronales) destinée à l'augmentation générale des ICT, en parallèle à l'évolution du point d'indice de la fonction publique. L'enveloppe « AG 2016 » de 300 000 € étant actée.

Soit un total net distribué en 2017 : 3 667 393 € contre 1 857 000 € en 2016 soit 1 810 000 € de plus.

En matière d'utilisation en 2017, les prévisions d'emploi ne sont donc pas remises en cause.

**La meilleure défense, c'est de s'impliquer**



Sous couvert des moyens de FO Défense



## CHANGEMENT DE COEFFICIENT 2017 DES T-ICT

---

Les dates d'effet ont été ramenées au premier janvier comme pour les ICT (les avancements ne sont plus prononcés à la date anniversaire du contrat).

### COEFFICIENT 270

Conforme à l'application des critères.

*4 ajouts en attente décision des directions pour prise en compte de l'ancienneté hors DGA. En fonction de ces retours, les tableaux de synthèse de ce document seront corrigés.*

### COEFFICIENT 285

Conforme à l'application des critères.

### COEFFICIENT 305

Conforme à l'application des critères.

2 dossiers évoqués au titre de la continuation de l'élan constitué par la prise en compte de l'ancienneté totale.

*Une règle de gestion ralentit encore, lors de la charnière entre les deux groupes, l'élan obtenu avec la prise en compte de l'ancienneté totale.*

*Un nouveau chantier en perspective pour les élus en nom propre.*

### COEFFICIENT 335

Conforme à l'application des critères.

4 dossiers ont été évoqués.

1 dossier a pu être ajouté au tableau de la campagne 2017.

### COEFFICIENT 365

3 dossiers ont été évoqués.

3 dossiers ont pu être ajoutés au tableau de la campagne 2017.

### COEFFICIENT 395

Conforme à l'application des critères.

**La meilleure défense, c'est de  
s'impliquer**



Sous couvert des moyens de FO Défense



## HISTORIQUE

Changements de coefficients repères :

Année	Automatique			Au choix			Total Choix	Total
	270	285	305	335	365	395		
2000	8	7	12	19	11	3	33	60
2001	3	4	7	2	0	0	2	16
2002	1	6	8	4	0	0	4	19
2003	32	2	5	11	0	0	11	50
2004	20	3	2	5	8	7	20	45
2005	11	3	2	1	0	1	2	18
2006	13	22	0	2	3	0	5	40
2007	4	9	25	10	6	0	16	54
2008	2	13	8	2	1	0	3	26
2009	2	6	13	1	2	3	6	27
2010	2	2	5	15	2	3	20	29
2011	8	0	1	11	2	1	14	23
2012	10	1	0	24	6	2	32	43
2013	15	7	1	21	9	0	30	53
2014	14	10	7	15	3	1	21	50
2015	6	17	9	13	0	0	13	45
2016	6	13	16	51	1	0	52	87
2017	13+4*	5	7	23+1	8+3	1	32+4=36	57+4=61

\* arbitrage validé pour prise en compte ancienneté totale

## DONNEES CONSTATEES :

2016 :

	335	365	395
Age moyen de passage	45,4	43	
Ancienneté moyenne dans la position antérieure	4	6	10
Ancienneté moyenne	10,4	19	

2017 :

	335	365	395
Age moyen de passage	42,2	52,4	54
Ancienneté moyenne dans la position antérieure	3,8	7	10
Ancienneté moyenne	*	*	

\* en attente de la donnée pour actualisation de la moyenne

## CONCLUSION T-ICT

Les principaux constats sont :

- La prise en compte de l'ancienneté totale est maintenant effective pour tous les coefficients ;

**La meilleure défense, c'est de s'impliquer**



Sous couvert des moyens de FO Défense



- Une règle de gestion ralentit encore, lors de la charnière entre les deux groupes, l'élan obtenu avec la prise en compte de l'ancienneté totale. Un nouveau chantier donc pour les élus en noms propre ;
- Le maintien d'une APFixe (25€ en 2017) en résorption d'un offset de rémunération avec une population de N2 technique (TSEF).

## CHANGEMENT DE POSITION 2017 DES IC-ICT

---

### POSITION II

Les contractuels et notamment les ICT, constituent le principal vivier de recrutement avec plus d'une centaine par an.

Se référer au fascicule pour les règles de changement.

Le tableau d'avancement 2017 proposait l'ensemble du vivier à l'avancement.

Un volume de passage qui augmente, reflète de l'augmentation des recrutements qui pour mémoire se fait très majoritairement en position I (sortie d'école & « sans expérience »).

1 dossier a pu être ajouté au tableau de la campagne 2017.

### POSITION IIIA

Le signal d'alerte de la campagne 2015 (des revalorisations pour accompagner le passage en position IIIA) a été pris en compte et l'ensemble des mesures mises en place en 2017 (grilles notamment et rebasage) ne portent pas immédiatement et complètement leurs fruits puisqu'il est enregistré un recul du nombre de passage. Une action à poursuivre dans la durée.

9 dossiers ont été examinés en séance.

7 dossiers ont pu être ajoutés au tableau de la campagne 2017.

### POSITION IIIB

Les agents mis en trajectoires passent la barre.

Avec le retour d'une AP 2017 voisine de 60€ et de l'impact de l'AG2016, le nombre de passages sans revalorisation marque une hausse significative. Pour mémoire en 2016, seulement un seul passage s'est réalisé sans mise en trajectoire.

14 dossiers ont été examinés en séance.

7 dossiers ont pu être ajoutés au tableau de la campagne 2017.

3 dossiers ont pu être ajoutés aux trajectoires pour les prochaines campagnes.

### POSITION IIIBSUP

Les agents mis en trajectoires passent la barre.

**La meilleure défense, c'est de s'impliquer**



Sous couvert des moyens de FO Défense



*Avec le retour d'une AP 2017 voisine de 60€ et de l'impact de l'AG2016, le nombre de passages sans revalorisation marque une hausse significative.*

24 dossiers ont été examinés en séance.

12 dossiers ont pu être ajoutés au tableau de la campagne 2017.

4 dossiers ont pu être ajoutés aux trajectoires pour les prochaines campagnes.

5 dossiers ont été signalés en vue de la campagne 2018.

### **POSITION IIIC**

*Une position emblématique dont les passages sont suivis avec attention. A cette position, le type de fonction/poste revêt un caractère primordial et qu'il soit de management ou de haute expertise, il faut franchir le plancher de la position.*

*Les trajectoires engagées en 2016 poursuivent leurs effets mais ne permettent pas de franchir le seuil du plancher.*

1 dossier a pu être ajouté aux trajectoires pour les prochaines campagnes.

1 dossier a été signalé en vue de la campagne 2018.

### **HISTORIQUE**

Changements de positions repères :

Année	II	IIIA	IIIB	IIIBsup	IIIC	Total (hors passages en position .II)	Total
2000	nc	39	37	10	3	89	nc
2001	2	56	39	17	6	118	120
2002	13	55	40	14	11	120	133
2003	10	57	42	14	5	118	128
2004	20	22	40	15	3	80	100
2005	18	58	43	17	1	119	137
2006	35	61	47	20	2	130	165
2007	36	66	50	21	2	139	175
2008	14	67	53	17	2	139	153
2009	43	69	55	22	2	148	191
2010	50	74	60	26	5	165	215
2011	58	75	66	28	4	173	231
2012	84	77	73	32	7	189	273
2013	63	79	78	36	1	194	257
2014	61	79	37	42	0	158	219
2015	34	86	39	39	1	165	199
2016	34	99	73	24	4	200	234

**La meilleure défense, c'est de s'impliquer**



Sous couvert des moyens de FO Défense



Année	II	IIIA	IIIB	IIIBsup	IIIC	Total (hors passages en position .II)	Total
2017	42+1=43	47+7=54	49+6=55	15+12=27	0	111+25=136	153+26=179

## DONNEES CONSTATEES :

2016 :

2017 :

	IIIA	IIIB	IIIB sup	IIIC		IIIA	IIIB	IIIB sup	IIIC
Age moyen de passage	35,7	46,7	50,4	58,5	Age moyen de passage	36	48,8	52,5	
Ancienneté moyenne dans la position antérieure	6	8	7	7	Ancienneté moyenne dans la position antérieure	6	8	8	
Ancienneté moyenne	10,5	21,3	24,6	32,5	Ancienneté moyenne	11,4	22,6	25,8	
Cotation du poste	G à L	K à L	K à L	L	Cotation du poste		K à L	K à M	

## CONCLUSIONS IC-ICT

Les principaux constats sont :

- La mise en place d'une AP « digne » rendu possible par les enveloppes catégorielles ;
- Un très net recul des passages IIIBsup réalisés avec mise ne trajectoires traduisant un premier effet des mesures collectives (AG2016) et des AP renouant avec la « dignité » ;
- Un net recul des passages IIIB réalisés avec mise en trajectoire traduisant un premier effet des mesures collectives (AG2016) et des AP renouant avec la « dignité » ;
- Un nombre de passages en position IIIA qui accuse un net recul pour la campagne 2017 de l'effet des grilles. Cela devrait se réguler/résorber à la prochaine campagne ;
- Un nombre de passage en position II qui décolle lentement malgré l'importance des recrutements ces dernières années. Mais cette vague devrait gonfler au fil du temps et contribuer à se propager vers le IIIA ;
- Le suivi des trajectoires a permis d'amener les agents à la positions cible et les rares sorties de trajectoires ont été identifiées et recalées ;
- La diminution des trajectoires en 2017 (pour un passage en 2018 ou suivant) et un fait positif. C'est le premier effet des enveloppes 2017 et le signe d'un retour à la normal : des AP « dignes » et des mesures catégorielles pour traiter les situations individuelles. Moins d'argent injecté dans les trajectoires c'est autant qui reste dans les AP et donc des volumes d'avancement qui ne reculeront pas.

**La meilleure défense, c'est de s'impliquer**



Sous couvert des moyens de FO Défense





## CONCLUSION

*La trace durable produite par l'encoche pratiquée sur l'enveloppe allouée à l'évolution de la masse salariale des ICT en 2014 commence à s'estomper. La prise de conscience qui a eu lieu par l'ensemble des services ministériels et qui se traduit par des mesures concrètes à compter de 2017 va contribuer à la résorber en au maximum trois ans.*

*Les élus en nom propre ne sont ni résignés ni défaitistes, ils ne prennent pas non plus le doigt qui montre la lune pour la lune, ils ont une vision et se donnent les moyens de la réaliser, étape par étape en mesurant chaque acquis. Ils savent compter sur votre soutien actif et continueront de proposer des mesures pragmatiques.*

*A titre d'illustration de ces mesures : Pour les IC-ICT, le potentiel qui est un élément clé à partir de la position III Bsup fera l'objet, dès la campagne d'IEIA qui est en cours, d'un échange entre le notateur en dernier ressort et l'agent (soit le N+2 et l'agent) ainsi que d'une évocation globale dans l'appréciation littéraire. La transparence continue sur tous les éléments qui servent à votre évaluation tout au long de votre parcours.*

*Par ailleurs, le progrès significatif obtenu pour les T-ICT avec la prise en compte de l'ancienneté totale est maintenant effectif pour tous les changements de coefficient. Une règle de gestion ralentit encore, lors de la charnière entre les deux groupes, l'élan obtenu avec la prise en compte de l'ancienneté totale. Un nouveau chantier donc pour les élus en noms propres.*



**Vous avez des questions, merci de les transmettre à vos Représentants sans étiquette :**

### Collège n°1

**Patrice ORTOLA**

[patrice.ortola@intradef.gouv.fr](mailto:patrice.ortola@intradef.gouv.fr)

04.42.48.30.75.

**Chantal DEVILLERS**

[chantal.devillers@intradef.gouv.fr](mailto:chantal.devillers@intradef.gouv.fr)

04.22.42.42.64.

### Collège n°2

**Loic FLIPO**

[loic.flipo@intradef.gouv.fr](mailto:loic.flipo@intradef.gouv.fr)

04.42.48.34.61.

**La meilleure défense, c'est de s'impliquer**



Sous couvert des moyens de FO Défense

